



## Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

42 | avril 2007  
Varia

---

### Éloges de Montesquieu par Jean-Baptiste de Secondat et D'Alembert

Laetitia Perret

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rde/3952>

DOI : 10.4000/rde.3952

ISSN : 1955-2416

#### Éditeur

Société Diderot

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 avril 2007

Pagination : 95-105. Je tiens à remercier ici Catherine Volpilhac-Auger qui m'a suggéré cet article, ainsi que Carole Dornier pour ses informations sur les deux états de l'Éloge par D'Alembert.

ISBN : 2-952089-7-2

ISSN : 0769-0886

#### Référence électronique

Laetitia Perret, « *Éloges de Montesquieu* par Jean-Baptiste de Secondat et D'Alembert », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 42 | avril 2007, mis en ligne le 30 avril 2010, consulté le 30 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rde/3952> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rde.3952>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 juillet 2021.

Propriété intellectuelle

---

# Éloges de Montesquieu par Jean-Baptiste de Secondat et D'Alembert

Laetitia Perret

---

- <sup>1</sup> C'est dans l'introduction du tome V de l'*Encyclopédie*, paru en 1755, que D'Alembert publie l'*Éloge de Montesquieu*, lequel venait de disparaître le dix février de cette même année. Les deux hommes se connaissaient depuis 1747 et s'appréciaient, puisque D'Alembert avait demandé à Montesquieu de participer à l'*Encyclopédie* et avait pris sa défense contre les jansénistes en 1751 dans le discours préliminaire du même ouvrage<sup>1</sup>. Montesquieu ne se montra pas en reste, étant prêt à soutenir la candidature de D'Alembert à l'Académie française.
- <sup>2</sup> Sans modifier la teneur de son éloge, D'Alembert lui rajouta quelques notes dans l'*Histoire des membres de l'Académie française depuis 1700 jusqu'en 1771*<sup>2</sup>. Comme le signale Catherine Volpillac-Auger<sup>3</sup>, il est incontestable que D'Alembert s'est inspiré de l'*Éloge* de Montesquieu par Jean-Baptiste de Secondat, son fils, qui, à l'âge de trente-neuf ans, rendait ainsi hommage à un homme que toute l'Europe célébrait, plutôt qu'à un père. On sait d'ailleurs peu de choses sur les relations de Montesquieu avec son fils aîné, qu'il destinait à la magistrature, mais qui préféra consacrer sa vie aux sciences naturelles, à l'Académie de Bordeaux. Si D'Alembert s'appuie sur l'éloge de Secondat, il le fait glisser vers un éloge beaucoup plus polémique, annexant ainsi Montesquieu à la cause philosophique.
- <sup>3</sup> Nous nous proposons d'analyser rapidement ce glissement du portrait canonique vers ce que nous nommerons un portrait philosophique puis vers un portrait polémique, pour aboutir à un texte politique. Nous concluons sur l'influence considérable qu'a eu ce texte dans la réception de l'image de Montesquieu, notamment dans les histoires de la littérature du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles, et plus particulièrement dans les manuels scolaires.

## Du portrait canonique au portrait philosophique

- 4 Après un rappel généalogique, les deux éloges suivent pour l'essentiel l'ordre chronologique, donnant ainsi une biographie plus intellectuelle qu'intime. D'Alembert reprend presque intégralement les textes de Secondat pour les motifs caractéristiques du genre, précocité, sobriété, goût de la retraite<sup>4</sup>.
- 5 Ainsi l'enfance de Montesquieu est à peine évoquée, et semble empreinte de la gravité qui sied à un génie précoce, aux dons exceptionnels, pénétré de sa mission, et soutenu par un père attentif. Cette austérité se manifeste aussi dans son mode de vie, ainsi la formule « il a transmis à ses enfants, sans diminution ni augmentation, l'héritage qu'il avait reçu de ses pères »<sup>5</sup> est-elle présente dans les deux éloges, mais D'Alembert est plus dithyrambique : « rien n'honore plus sa mémoire que l'économie avec laquelle il vivait ». Cette frugalité s'accompagne d'une grande modestie. Ainsi l'anecdote de Dassier, présente de façon très proche dans les deux éloges, a-t-elle pour but de la souligner. L'on sait que ce dernier souhaitait faire une médaille de Montesquieu, qui s'y refusait. Dassier lui dit alors : « Croyez-vous [...] qu'il ne pourrait pas y avoir autant d'orgueil à refuser qu'à accepter [...] ? »<sup>6</sup>. La formulation est la même dans les deux éloges, ainsi que la qualification de la réaction de Montesquieu, « désarmé », qui accepte alors<sup>7</sup>.
- 6 L'austérité se manifeste enfin dans le goût de la retraite. Ainsi la Brède devient-elle le lieu de l'étude, opposée à Paris, lieu des mondanités, très peu évoqué dans les éloges. Dans les deux textes, la reprise de la formule « il se retira à La Brède » est révélatrice de la constitution d'une figure de sage solitaire.
- 7 Toutefois, dans les deux éloges, les reprises à l'identique sont rares. D'Alembert opère un glissement des motifs biographiques afin de construire l'image d'un homme de lettres-philosophe tel qu'il doit être au temps des Lumières.
- 8 Ainsi, le comportement de Montesquieu dans sa campagne diffère-t-il selon que l'on se fie au témoignage de son fils ou à son interprétation par D'Alembert. Jean-Baptiste de Secondat écrit : « il était plus admirable encore dans la retraite que dans le monde : sa conversation avec les gens de campagne était toujours aussi gaie, aussi ingénieuse [...], il entraînait dans tous les détails de leur vie privée [...], il soulageait leur misère et surtout leur donnait de l'émulation pour leur travail »<sup>8</sup>. D'Alembert ne manque pas d'exploiter l'image, mais en accentuant la figure du savant toujours prêt à s'instruire et du sage proche des humbles, à la bonté paternelle : « Entouré de gens de la campagne dans ses heures de loisir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du monde et dans l'histoire des nations, il l'étudiait encore dans ces âmes simples que la nature seule a instruites et il y trouvait à apprendre ; il conversait gaiement avec eux, il leur cherchait de l'esprit comme Socrate ; il paraissait se plaire autant dans leur entretien que dans les sociétés les plus brillantes, surtout quand il terminait leurs différends et soulageait leurs peines par ses bienfaits »<sup>9</sup>. La reprise du terme « étudier », la référence à la figure tutélaire de Socrate sont utilisées par D'Alembert pour faire basculer l'image mise en place par Jean-Baptiste de Secondat, d'un gentilhomme campagnard qui aime consacrer une partie de son temps à des conversations simples avec ses gens, à celle d'un philosophe qui s'intéresse à toutes les manifestations de la nature humaine.
- 9 D'Alembert interprète tout autant le comportement de Montesquieu dans le monde ; s'il évoque sa gaieté (« il était dans le commerce d'une douceur et d'une gaieté toujours

égales. Sa conversation était légère, agréable et instructive [...] sans amertume et sans satire »<sup>10</sup>), il édulcore ce que Jean-Baptiste de Secondat dit de la conversation de son père (« il avait une gaieté, une vivacité d'idées inexprimables, il ne disputait jamais qu'à propos, il montrait alors de la vivacité, même du feu »). En la rendant essentiellement « instructive », en la vidant de tout excès, en en donnant une image tempérée, D'Alembert tire manifestement la figure de Montesquieu vers celle du sage étranger à toute polémique. Il parfait l'élaboration de la figure du grand homme en faisant de Montesquieu un homme réticent à fréquenter les courtisans : « quoiqu'il vécût avec les grands, soit par nécessité soit par convenance, soit par goût, leur société n'était pas nécessaire à son bonheur. Il fuyait dès qu'il le pouvait à sa terre, il y retrouvait avec joie sa philosophie, ses livres et son repos »<sup>11</sup>. D'Alembert présente Montesquieu comme une sorte de pure image morale, à l'énergie sublimée et loin de toute dispute mesquine, comme de tout esprit courtisan. Il évoque aussi les « fréquentes distractions » de Montesquieu<sup>12</sup>, pour suggérer son peu d'attrait pour la conversation de salon, alors que Jean-Baptiste ne mentionne pas ce comportement (pourtant signalé par d'autres témoins<sup>13</sup>), sans doute jugé trop original pour un gentilhomme.

- 10 Ainsi, là où Jean-Baptiste de Secondat nous présente un Montesquieu aristocrate, n'hésitant pas à sortir dans le monde, D'Alembert en fait un savant solitaire, mal à l'aise en société, accaparé par une œuvre à laquelle il a sacrifié sa vie.

## Du portrait philosophique au portrait polémique

- 11 D'Alembert accentue donc dans l'éloge de M. de Secondat les éléments biographiques susceptibles de faire de Montesquieu un homme de lettres plein de sagesse, et il procède à une relecture de certains de ces éléments afin de le rendre philosophe militant.
- 12 Une des caractéristiques du grand homme est qu'il doit tout à lui-même, et qu'il n'hérite pas d'un nom mais se fait un nom, par ses œuvres et ses actions. Si Secondat s'attarde sur la généalogie de son père, D'Alembert n'y consacre que quelques lignes : « ces détails paraîtront peut-être déplacés à la tête d'un éloge d'un philosophe dont le nom a si peu besoin d'ancêtres »<sup>14</sup>. C'est sans doute pourquoi, lorsque D'Alembert évoque l'oncle de Montesquieu qui lui a transmis sa charge de Président à mortier au Parlement de Bordeaux, il le nomme « juge éclairé et citoyen vertueux »<sup>15</sup>, ajoutant ainsi une généalogie morale à la généalogie nobiliaire, alors que Jean-Baptiste de Secondat le caractérise comme « l'homme le plus libre et le plus juste de son temps »<sup>16</sup>. Si Secondat et D'Alembert se sentent obligés de justifier l'abandon de sa charge de Président, le premier se contente d'invoquer le désir de « se livrer à l'inspiration de son génie et jouir de toute sa liberté »<sup>17</sup>, alors que, paradoxalement, D'Alembert explique cette démission, qui pourrait être interprétée comme non citoyenne, par un souci civique : « il sentait qu'un citoyen est redevable à sa nation et à l'humanité de tout le bien qu'il peut lui faire »<sup>18</sup>.
- 13 De même, Secondat évoque longuement l'épisode au cours duquel son père défendit Piron qui s'était vu refuser une place à l'Académie française à cause d'écrits trop licencieux, et cite la lettre du baron de la Brède à Madame de Pompadour. D'Alembert ne mentionne pas Piron et se contente d'une formule générale : « il a osé, même dans des circonstances délicates, protéger à la cour des hommes de lettres persécutés »<sup>19</sup>. Il fait ainsi, d'un épisode particulier, une constante du comportement de Montesquieu,

prêt à défendre ses compagnons philosophes en détresse, sans s'attarder sur une figure problématique<sup>20</sup>.

- 14 L'anecdote à propos d'une démarche qu'effectua le jeune Montesquieu à la demande du Parlement de Bordeaux concernant une taxe est une autre occasion pour D'Alembert de montrer le courage civique de Montesquieu. Si Jean-Baptiste de Secondat en précise les circonstances (« un nouvel impôt de quarante sous sur la sortie de chaque tonneau de vin », problème qui touche donc des négociants<sup>21</sup>), D'Alembert est beaucoup plus flou sur les causes car il veut essentiellement mettre en valeur l'abnégation et le courage citoyens, en employant un lexique noble : « placé entre le trône et le peuple, il remplit en sujet respectueux et en magistrat plein de courage l'emploi noble et si peu envié de faire parvenir au souverain le cri des malheureux »<sup>22</sup>. Toutefois, tous deux soulignent que si l'impôt fut bien annulé, ce fut pour être remplacé par un autre.
- 15 Mais là où D'Alembert s'éloigne totalement de Secondat, c'est dans l'évocation des souffrances de Montesquieu, qui s'est non seulement battu pour ses idées, mais a encore souffert pour elles.
- 16 D'Alembert s'attarde donc, dans un évident souci de dramatisation, sur la réception houleuse des *Lettres persanes* et de *L'Esprit des lois*. Là où Jean-Baptiste présente ces attaques comme anecdotiques, et, après avoir résumé la controverse à propos des *Lettres persanes*, conclut : « M. le cardinal de Fleury fut content de ce procédé, il lut *les Lettres persanes* et la paix fut faite »<sup>23</sup>, le propos est beaucoup plus dramatique chez D'Alembert qui présente cet épisode comme un affrontement avec le pouvoir royal : « d'un côté la haine sous le nom de zèle, de l'autre le zèle sans discernement ou sans lumière se soulevèrent et se réunirent contre les *Lettres persanes* »<sup>24</sup>. D'Alembert en profite pour dénoncer, en termes choisis, l'aveuglement du roi de France en faisant surgir la figure des courtisans et des mauvais conseillers, ces « délateurs, espèce d'homme dangereuse et lâche, que même dans un gouvernement sage on a quelquefois le malheur d'écouter »<sup>25</sup>. Après avoir rapporté les propos du roi, il décrit en termes tragiques la réaction de Montesquieu : « l'exclusion perpétuelle et surtout les motifs de l'exclusion lui paraissaient une injure »<sup>26</sup>. Les conséquences auraient pu être dramatiques, puisque, selon D'Alembert, il avait envisagé de quitter la France s'il n'était pas élu : « la nation eût déploré cette perte et la honte en fût pourtant retombée sur elle »<sup>27</sup>. La crise se résout enfin : « Le ministre prit enfin le parti par où il aurait dû commencer ; il lut le livre, aima l'auteur et apprit à mieux placer sa confiance »<sup>28</sup>. Montesquieu, de par sa hauteur de vue, a donc été presque exclu de la société. En réalité, l'épisode semble avoir été moins grave<sup>29</sup>, mais D'Alembert veut à tout prix faire un philosophe militant de Montesquieu, qui n'a en réalité jamais connu de disgrâce, et le malheur est un critère décisif, preuve ultime que le philosophe a payé son audace par des épreuves injustes et douloureuses.
- 17 La réception de *L'Esprit des lois* est une autre occasion de montrer les malheurs de Montesquieu. Tout d'abord, là où Secondat note le « succès prodigieux » de l'œuvre, D'Alembert insiste sur l'absence de succès du livre, afin de stigmatiser la frivolité de ses compatriotes : « on cherchait un livre agréable et on ne trouvait qu'un livre utile »<sup>30</sup>. Il égratigne au passage le célèbre jeu de mots de mme du Deffand : « son titre même fut un sujet de plaisanterie »<sup>31</sup>. Cette frivolité paraît d'autant plus injustifiée que D'Alembert a eu soin de nous présenter cette œuvre comme celle d'un citoyen vertueux, qui a sacrifié sa santé au bien public : « Il était presque entièrement privé de la vue, et obligé d'avoir recours à des yeux étrangers »<sup>32</sup>. Mais le calvaire de

Montesquieu ne fait que commencer ; son ouvrage enfin reconnu par le reste de l'Europe, « ce fut alors que les ennemis publics et secrets de la philosophie [...] réunirent leurs traits contre l'ouvrage »<sup>33</sup>. À nouveau, là où Jean-Baptiste de Secondat ne voyait que « jalousie » inévitable, D'Alembert dénonce le complot antiphilosophique.

- 18 Montesquieu est donc pleinement un philosophe, dans sa vie comme dans ses œuvres. Si Jean-Baptiste de Secondat est prudent dans l'analyse de l'œuvre de son père, dont il ne mentionne pas la portée philosophique, D'Alembert présente les parutions des *Lettres persanes* et de *L'Esprit des lois* comme des moments-clefs de la bataille philosophique, dans le souci de faire de Montesquieu un grand homme citoyen : ainsi les *Lettres Persanes* sont immédiatement caractérisées comme « une satire fine de nos mœurs »<sup>34</sup> sous un masque oriental : c'est la frivolité, la vanité de la société française que le philosophe attaque. Pour ce qui est des *Considérations*, l'Encyclopédiste résume les causes de la grandeur et de la décadence des Romains et déclare qu'elles « se trouvent dans l'histoire et [que] c'est au philosophe de les découvrir »<sup>35</sup>, attaque masquée, sans doute, à l'égard de l'histoire religieuse et du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet. L'analyse des *Considérations* est donc, une fois de plus, un moyen pour D'Alembert de réaffirmer ses convictions philosophiques. Il suggère d'ailleurs à cet ouvrage un nouveau titre : « Histoire romaine à l'usage des hommes d'État et des philosophes »<sup>36</sup>. Enfin, il présente *L'Esprit des lois* comme un ouvrage novateur car au lieu d'être « simple moraliste ou jurisconsulte ou [...] théologien »<sup>37</sup>, Montesquieu a analysé les lois en philosophe : « Montesquieu a été parmi nous pour l'étude des lois ce que Descartes a été pour la philosophie »<sup>38</sup> ; mais surtout en citoyen : « l'amour du bien public, le désir de voir les hommes heureux s'y montrent de toute part »<sup>39</sup>.
- 19 Le Montesquieu construit par D'Alembert est une représentation de l'homme de lettres philosophe, une construction du discours, et une construction polémique. Cela est tout aussi frappant lorsque l'on observe les qualificatifs utilisés par les deux *Éloges* pour désigner Montesquieu. Si Secondat n'emploie jamais le mot « philosophe » à propos de son père, D'Alembert, quant à lui, utilise ce terme six fois, pour qualifier directement Montesquieu : dès le début de l'*Éloge* il le nomme « un philosophe dont le nom a si peu besoin d'ancêtres »<sup>40</sup>. Il utilise aussi six fois le mot « philosophie » à propos des œuvres de Montesquieu (les *Lettres persanes*, *L'Esprit des lois*), de ses adversaires (qualifiés « d'ennemis de la philosophie »<sup>41</sup>), ou de ses relations : « la reine d'Angleterre qui cultivait la philosophie »<sup>42</sup> ; enfin sa mort est une des « pertes de la philosophie »<sup>43</sup>. D'Alembert utilise aussi le terme, non moins polémique, de « lumières », trois fois au singulier, trois au pluriel, pour caractériser les *Lettres persanes* et *L'Esprit des lois*, dont les ennemis sont dits « effrayés par les lumières que les lettres répandent »<sup>44</sup>. D'autres termes dont la charge symbolique est importante, comme « citoyen » (quatre fois), ou encore « raison »<sup>45</sup> (deux fois) y sont employés.
- 20 Dès lors, la narration de la mort de Montesquieu par D'Alembert est l'occasion pour lui de réunir les motifs qu'il a mis en place : le philosophe meurt de trop de travail, de trop de méchancetés, affaibli « par les chagrins qu'on avait cherché à lui susciter sur son ouvrage »<sup>46</sup>, de trop de mondanités, fatales au provincial qu'il était : « sa santé naturellement délicate commençait à s'altérer depuis longtemps, par l'effet lent et presque infaillible des études profondes, par le genre de vie qu'on le forçait à mener à Paris et qu'il sentait lui être funeste. Mais l'empressement avec lequel on recherchait sa société était trop vif pour n'être pas quelquefois indiscret ; on voulait sans s'en apercevoir, jouir de lui aux dépens de lui-même »<sup>47</sup>. La mort de Montesquieu narrée par

D'Alembert reprend les motifs du stoïcisme : « il conserva jusqu'au dernier moment la paix et l'égalité de son âme »<sup>48</sup>. Enfin, cette mort permet à D'Alembert de présenter un front uni aux pieds de l'illustre dépouille : académiciens, penseurs étrangers, grands de ce monde, tous déplorent la disparition du grand homme. Secondat, lui, ne donne aucune raison à sa mort, et ne la décrit pas.

## Du portrait polémique à la tribune politique

- 21 Par ailleurs, la biographie de Montesquieu est aussi l'occasion, pour D'Alembert, de donner un caractère plus politique à l'éloge, en se prononçant, de façon détournée, sur les institutions. Cet éloge devient alors une tribune pour ses propres idées.
- 22 Ainsi, dans sa narration des voyages de Montesquieu, D'Alembert retranscrit presque exactement les propos de Jean-Baptiste de Secondat sur la rencontre entre Montesquieu et Law, et leur discussion sur les Parlements<sup>49</sup>. Mais il ajoute une remarque de son cru, et c'est la seule fois dans cet éloge où il utilise un présent gnominique pour formuler explicitement un jugement personnel : « Nous ajouterons, sans aucun préjugé de vanité nationale, qu'un corps qui est libre pour quelques instants seulement, doit mieux résister à la corruption que celui qui est toujours libre. Le premier en vendant sa liberté la perd, le second ne fait pour ainsi dire que la prêter, et l'exerce même en l'engageant ; ainsi les circonstances et la nature du gouvernement ont les vices et les vertus des nations »<sup>50</sup>. Ici, de façon habile, D'Alembert utilise Montesquieu pour donner son avis personnel sur le Parlement dont le baron de La Brède était un représentant prestigieux.
- 23 La remarque de D'Alembert concernant l'Allemagne est plus perfide : là où Jean-Baptiste de Secondat se contente de noter que Montesquieu est passé par l'Allemagne et les Pays-Bas, D'Alembert écrit : « il ne lui resta plus rien à voir en Allemagne, car Frédéric ne régnait pas encore. Il s'arrêta ensuite quelques temps dans les Provinces-Unies, monument admirable de ce que peut l'industrie humaine animée par l'amour de la liberté »<sup>51</sup>. Ici, l'éloge est clairement une occasion de faire l'apologie de deux pays symboles de tolérance et de leurs monarques, et de critiquer la censure en France.
- 24 Mais l'apogée de ce voyage est bien évidemment sa dernière étape, l'Angleterre. Là encore, D'Alembert détourne subtilement les propos, assez neutres, du fils de Montesquieu. Ce dernier écrit : « il eut souvent l'occasion de faire sa cour à la reine d'Angleterre, qui s'était plu à s'entretenir avec Newton et Locke »<sup>52</sup>, façon de montrer que son père ne dérogeait pas face à ces deux grands noms de la pensée de son époque. Il ajoute que « la célèbre reine d'Angleterre qui cultivait la philosophie sur le trône, [...] goûta, comme il le devait, Montesquieu »<sup>53</sup>. Or, le début de l'éloge a pris soin de montrer que Montesquieu n'était pas apprécié à sa juste valeur par Louis XV.
- 25 Enfin, dans les extraits de rubriques nécrologiques publiées à la mort de Montesquieu, D'Alembert présente une figure de Montesquieu beaucoup plus contestataire. D'Alembert et Secondat citent l'article de la *Gazette de Londres*, écrit par milord Chesterfield. Or cet article a été coupé par Secondat qui signale la suppression d'un passage par des points de suspension : « Ami de l'humanité, il en soutint avec force et liberté les droits indubitables et inaliénables [...]. Il connaissait parfaitement bien et admirait avec justice l'heureux gouvernement de ce pays etc... »<sup>54</sup>. Le passage supprimé concerne l'action politique de Montesquieu et, selon Chesterfield, sa vision critique des institutions françaises. D'Alembert, accoutumé à jongler avec la censure, cite l'article

complet mais en anglais, et avec des commentaires en français qui, sous couvert d'atténuer les propos très critiques à l'égard de la forme de gouvernement française, les mettent en valeur. « *A Friend to mankind, he asserted their undoubted and inalienable rights with freedom, even in his own country, whose prejudices in matters of religion and government (il faut se ressouvenir que c'est un Anglais qui parle) he had long lamented, and endeavoured (not without some success) to remove* »<sup>55</sup>.

- 26 Cette comparaison des deux éloges nous permet désormais de conclure : si D'Alembert laisse transpar tre une admiration sinc re pour Montesquieu dans son  loge, il fait n anmoins de cet  loge un moyen pour d fendre les philosophes des Lumi res et attaquer le r gime. Par suite, c'est bien la derni re version de l' loge par D'Alembert qui passa   la post rit  : c'est en effet celle que l'on rencontre dans la plupart des  ditions d s 1757. C. p. Courtney a relev  26  ditions de *L'Esprit des lois* entre 1757 et 1792, dont vingt-deux comportent l' loge de D'Alembert dans leur pr face, et trente-six  ditions des Œuvres compl tes de Montesquieu entre 1758 et 1799, dont trente-trois comportent ce texte<sup>56</sup>. Le statut de Pr face de cet  loge lui a conf r  une valeur scientifique. Les notices biographiques des histoires litt raires reprennent de nombreux motifs pr sents dans cet  loge, d'autant plus que l'on a manqu , tout au long du dix-neuvi me si cle, de sources biographiques pour Montesquieu. Le succ s de l' loge de D'Alembert s'explique donc en partie par l'image qu'il met en place d'un grand homme exemplaire, mod le id al pour l'enseignement de la troisi me R publique qui accentue la valeur axiologique des biographies dans les manuels. Pourtant, ce succ s est paradoxal, car ce sont les motifs concernant l'aust rit  de Montesquieu et son attachement   sa province qui demeurent les plus vivaces tout au long du dix-neuvi me si cle comme dans les manuels contemporains, opposant Montesquieu le provincial aust re,   Voltaire, le Parisien mondain. Or la construction d'un philosophe militant n'a pas tenu, face   la r alit  d'une  uvre tout aussi complexe et ambigu  que la vie du baron de la Br de.

---

## NOTES

1. Merci aussi   R. Granderoute, dont l'article   para tre sur D'Alembert dans le *Dictionnaire Montesquieu* m'a  t  pr cieux, concernant les liens entre les deux hommes.
2. *Œuvres de Montesquieu*,  dition H. Feret, Paris, 1827.
3. *Montesquieu, M moire de la critique*, textes choisis et pr sent s par Catherine Volpilhac-Auger, Presses de l'Universit  de Paris-Sorbonne, 2003, p. 22.
4. Voir Jean-Claude Bonnet, *Naissance du Panth on, essai sur le culte de grands hommes*, Paris, « L'esprit de la cit  », Fayard, 1998.
5. D'Alembert, * loge de M. le Pr sident de Montesquieu*, dans *Montesquieu, M moire de la critique*, *Op. cit.*, p. 257.
6. Montesquieu, *M moire de la critique*, *Op. cit.*, p. 255-274.
7. Voir   ce propos la lettre de Fran ois Risteau   J.-B. de Secondat, qui rapporte l'anecdote en 1778, dans *Montesquieu, m moire de la critique*, *Op. cit.*, p. 535.

8. *Mémoire pour servir à l'histoire de M. de Montesquieu, par M. de Secondat, son fils, dans Montesquieu, Mémoire de la critique, Op. cit., p. 257.*
9. *Op. cit., p. 276.*
10. *Ibidem.*
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*
13. Voir les témoignages du duc de Luynes et du marquis d'Argenson dans *Montesquieu, mémoire de la critique, Op. cit., p. 94 et 232.*
14. *Op. cit., p. 260.*
15. *Ibid.*
16. *Op. cit., p. 250.*
17. *Op. cit., p. 251.*
18. *Op. cit., p. 264.*
19. *Op. cit., p. 276.*
20. Auteur d'une *Ode à Priape*, Piron était un farouche adversaire des Encyclopédistes et plus particulièrement de Voltaire.
21. *Montesquieu, mémoire de la critique, Op. cit., p. 250.*
22. *Op. cit., p. 260.*
23. *Op. cit., p. 251.*
24. *Op. cit., p. 263.*
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. Voir Robert Shackleton, *Montesquieu. A critical Biography*, Oxford, University Press, 1961, trad. française *Montesquieu, biographie critique*, P.U. de Grenoble, 1977, p. 73 : tout ce que l'on sait, c'est qu'à la suite d'une entrevue entre Montesquieu et Fleury, celui-ci lui devint favorable.
30. *Montesquieu, mémoire de la critique, Op. cit., p. 271.*
31. *Ibid.* : elle avait dit qu'il s'agissait plutôt de « de l'esprit sur les lois ».
32. *Op. cit., p. 270.*
33. *Op. cit., p. 271.*
34. *Op. cit., p. 261.*
35. *Op. cit., p. 266.*
36. *Op. cit., p. 268.*
37. *Op. cit., p. 68.*
38. *Op. cit., p. 270.*
39. *Ibid.*
40. La seule référence à ce terme dans son *Éloge* est faite par une citation indirecte de la rubrique que la *Gazette d'Amsterdam* consacre à Montesquieu après sa mort : « les *Lettres persanes* ont fait voir en lui un bel esprit philosophe », *Op. cit., p. 260.*
41. *Op. cit., p. 271.*
42. *Op. cit., p. 266.*
43. *Op. cit., p. 275.*
44. *Op. cit., p. 272.*
45. *Op. cit.* : « citoyen », p. 262, 264 : « raison », p. 260, 264, 270, 273.
46. *Op. cit., p. 274.*
47. *Ibid.*
48. *Ibid.*
49. Avec toutefois un jugement beaucoup plus sévère sur l'Écossais, dont Secondat écrit : « Law, auquel ne restait de toutes les richesses de la France, dont il avait été le maître, qu'un assez beau

diamant et la facilité d'enfanter toujours de nouveaux projets »<sup>51</sup>, D'Alembert précise : « Law, à qui il ne restait de sa grandeur passée que des projets heureusement destinés à mourir dans sa tête, et un diamant... », *Op. cit.*, p. 265.

50. *Ibid.*

51. *Op. cit.*, p. 266.

52. *Ibid.*

53. *Ibid.*

54. *Op. cit.*, p. 257.

55. *Op. cit.*, p. 275 : « Ami de l'humanité, il en soutint avec force les droits indubitables et inaliénables, et il l'osa dans son propre pays dont les préjugés en matière de religion et de gouvernement ont excité pendant longtemps ses gémissements. Il entreprit de les détruire ; et ses efforts ont eu quelques succès » (traduction de D'Alembert dans Montesquieu, *Œuvres*, éd. H. Feret, Paris, 1827).

56. C. P. Courtney, *L'Esprit des lois dans la perspective de l'histoire du livre*, dans *Le temps de Montesquieu*, Droz, Genève, 2002.

---

## RÉSUMÉS

*L'Éloge de Montesquieu* par D'Alembert parut dans l'introduction du tome V de *L'Encyclopédie*, quelques mois après la mort du baron de la Brède. Cet éloge obéit aux canons du genre, relatant les différentes étapes de la vie du grand homme, et s'inspire en cela de *L'Éloge de Montesquieu par M. de Secondat, son fils*. Toutefois, D'Alembert interprète ce texte source en présentant Montesquieu comme une pure image morale. Ainsi, ce portrait canonique glisse vers un portrait polémique, à travers lequel D'Alembert célèbre un philosophe militant en butte à l'hostilité des « ennemis secrets de la philosophie ». Dès lors, cet éloge devient une tribune pour ses propres idées.

### **Eloges of Montesquieu by D'Alembert and Jean-Baptiste de Secondat de Montesquieu**

D'Alembert's *Éloge de Montesquieu* was published in the introduction to vol.V of the *Encyclopédie*, a few months after Montesquieu's death. It follows the rules of the genre, recounting the different stages in the great man's life, inspired by *L'Éloge de Montesquieu* written by his son. However, D'Alembert adapts his source by presenting a purely moral image of his subject. The canonical portrait turns into a polemical one, in which D'Alembert celebrates a militant Philosopher besieged by the "secret enemies of philosophy". Thus the work becomes a platform for D'Alembert's own ideas.

## AUTEUR

LAETITIA PERRET

IUFM Poitou-Charentes